

Louis XI au travers des manuels scolaires de l'école primaire 1880-1968

Avec la généralisation de l'enseignement primaire obligatoire et gratuit (1881, 1882), l'école a été jusque dans les années 1960 le lieu privilégié de la transmission du savoir. Cette transmission passait par la parole du maître, mais aussi par le manuel qui avait une triple fonction :

- synthétique en constituant pour le maître et les élèves le compendium précis de ce qu'il fallait enseigner et retenir ;
- informative en fournissant aux élèves un texte d'auteur et des documents sous forme d'images, de cartes, de graphiques, de photographies ;
- opérationnelle en proposant des exercices permettant de tester les connaissances des élèves.

En raison du rôle de l'enseignement de l'histoire dans la formation intellectuelle et civique des élèves, les manuels d'histoire ont retenu l'attention des curieux et des chercheurs qui se sont interrogés sur le message qu'ils diffusaient¹. La représentation de Louis XI, qui fait partie de la galerie des « quarante rois qui ont fait la France » structurant le continuum historique enseigné à l'école primaire, n'a jamais fait l'objet d'une étude systématique. Quelle image donnent les manuels dès lors qu'ils abordent son règne ? Font-ils preuve de cette partialité dont Jean Favier les taxe quand

1 — Cf. par exemple G. Bonheur, *Qui a cassé le vase de Soissons ? L'album de famille de tous les Français*, Paris, R. Laffont, 1963 – C. Amalvi, *Les héros de l'histoire de France, de Vercingétorix à de Gaulle, un tour de France en quatre-vingt personnages : l'« album de famille » de tous les Français*, Toulouse, Privat – J. Freyssinet-Dominjon, *Les manuels d'histoire de l'école libre*, Paris, A. Colin, 1969.

il écrit dans la conclusion de son *Louis XI* : « Les manuels scolaires n'ont pas manqué d'exacerber la vision noire de Louis XI et de son règne. Avec la Troisième République, Louis XI trouve naturellement sa place parmi les caricatures de la royauté. L'image qui s'impose est celle du fourbe et du cruel. C'est un méchant roi »².

Pour répondre à ces questions, on a travaillé sur un corpus de manuels utilisés aux différents niveaux de l'école primaire (cours élémentaire, cours moyen, cours supérieur)³ entre 1880 et 1968⁴. Si la plupart de ces manuels appartiennent à l'enseignement primaire public, quelques-uns relèvent de l'enseignement privé.

Comme le recommande un professeur d'histoire de l'école normale de Douai à ses élèves en 1908, toute leçon doit présenter successivement le personnage, l'œuvre et se conclure par un résumé reprenant les éléments essentiels à retenir⁵. C'est le plan que nous adoptons.

L'homme

« *Un bien curieux roi de France* »⁶

Louis XI est un roi « curieux » en premier lieu par son physique. Les mêmes qualificatifs reviennent invariablement sous la plume des auteurs donnant à voir le souverain aux élèves. Louis XI est « laid, vraiment très laid ». Son corps est « disgracieux, débile, chétif, d'une extrême maigreur, porté par des jambes grêles et tordues ». Aussi marche-t-il sans élégance. Le dos est voûté, le visage « étrange et sinistre », « enlaidi par un nez énorme », « grand et long », « long et tombant », « long et bossué ». Les paupières sont « lourdes et cachent à demi les yeux ». Pour d'autres auteurs, elles sont « bouffies et cachent des yeux bridés ».

Seul élément positif dans cette présentation : le regard. Si la physionomie de Louis XI est fermée, elle laisse cependant paraître « la finesse et une certaine ironie ». Les yeux « sont pleins d'animation prouvant une grande intelligence », « perçants disant l'intelligence et la ruse ».

2 — La liste des manuels est donnée en annexe.

3 — Rappelons qu'en 1968, avec l'instauration des disciplines d'éveil, l'enseignement de l'histoire fondé sur le continuum chronologique disparaît des programmes de l'école élémentaire. Il n'est réintroduit que depuis 1985.

4 — *École normale d'instituteurs de Douai Notes d'histoire Cours de 1ère année. Professeur : Mr Crapet Elève-maître : M. Simon, 1907-1908* (collection personnelle).

5 — Ducoudray, p. 18-19 – Faÿ, Maurel, Equy, p. 191 – Gros et Moustier, p. 138 – Viator, – M. Salomon, p. 86 – Segond, p. 116 – Personne, Ballot et Marc p. 39 – Pradel et Vincent, p. 55 – Foncin, p. 58.

6 — Lavis, – Gros et Moustier, p. 138 – Guillemain et Le Ster, p. 150 – Géron et Rossignol, p. 24 – Personne, Ballot et Marc, p. 130.



LE ROI LOUIS XI DANS LES RUES DE PARIS

Observons la gravure :

Le roi se promène, non pas avec un grand seigneur, mais avec un bourgeois, sans doute un marchand. Voyez son vêtement de drap tout uni, son chapeau qui ne s'orne d'aucune plume : « Est-ce bien là le roi ? » demandent parfois les passants.

Louis XI surprend aussi par son habillement qui ne sauve pas le personnage. Au lendemain de son avènement et de son entrée à Paris, Louis XI abandonne les habits de fête et les bijoux qu'il affectionnait. Désormais, il s'habille simplement, voire pauvrement. Dans les descriptions qu'en donnent les manuels, ses habits se composent invariablement d'un manteau court et d'une cape faits d'étoffes grossières et sombres, de laine grise... Un élément

retient particulièrement l'attention des auteurs aussi bien dans le texte que dans l'illustration : le chapeau qui est « un vilain chapeau noir fait dans un feutre grossier », « un vilain chapeau de feutre auquel il avait mis des images de saints et de saintes et ses médailles ». Ce « vilain chapeau noir est fait dans un feutre grossier ». L'illustration reprend souvent ce thème de la simplicité de l'habillement de Louis XI en particulier quand il est représenté se promenant dans une rue de Paris. À titre d'exemple, on peut citer l'image en couleurs proposée aux élèves du cours élémentaire par le manuel Bernard et Redon plaçant à l'arrière-plan un jeune noble richement vêtu, coiffé d'un chapeau orné de superbes plumes et armé d'une épée et d'une dague. Le contraste est évidemment frappant. La description de l'habillement de Louis XI est aussi souvent accompagnée de l'anecdote rapportant que des bourgeois picards se seraient écriés lors de son entrée dans Abbeville « Est-ce cela un roi de France ? Tout cela ne vaut pas vingt francs, cheval et habillement ».

On notera qu'un manuel fait de Louis XI un « gros mangeur et aussi un grand buveur ».

Au total donc un physique et un habillement qui ne lui donnent pas l'air d'un roi. Son apparence n'est guère majestueuse et il ne ressemble en rien aux autres souverains qui apparaissent au fil des leçons ou aux grands seigneurs de son temps. L'illustration insiste encore sur ce point en opposant Louis XI à son rival Charles le Téméraire qui est « fort de bras et de jambes », qui « aime les brillants habits et orne son armure de ciselures et d'or⁷ ». Au total donc, un physique et un habillement qui ne lui donnent guère l'apparence d'un roi.

« *Un homme sobre, simple, économe* »

Non seulement ce roi n'a pas l'air d'un roi, mais de plus il ne se comporte pas et ne vit pas comme un roi. Il déteste les fêtes et les grandes cérémonies. Il vit simplement et son entourage n'est pas composé de nobles chevaliers mais de bourgeois, de petites gens. « Ce sont les gens du peuple qu'il préfère et il lui arrive de coucher chez un bourgeois ou d'aller manger à l'auberge ».

Ses hommes de confiance ne sont pas de grands seigneurs, mais ce sont de « mauvaises gens » que le manuel de Faÿ qualifie de « tarés » ayant laissé « une réputation sinistre ». Parmi eux les plus fréquemment cités sont Olivier Le Daim, son barbier, Jacques Coitier, son médecin, Tristan l'Hermite, son prévôt, qui ne sont

7 — Bonne, p. 90 – Viator, p. 303-304 – Faÿ, Maurel et Equy, p. 192-193 – Moustier, p. 53 – Gauthier et Deschamps, p. 50 (CE) – Baudrillart, p. 89.

ni des amis ni des conseillers, « mais des gens à son service prêts à toutes les basses besognes ».

Dans le portrait que les manuels font de Louis XI sont régulièrement portées à son actif des qualités dont tous les souverains ne font pas preuve. C'est un roi simple qui se montre bon avec les petits. C'est « un véritable génie politique » déclare Lavissee et c'est surtout un souverain économe qui ne gaspille pas l'argent de ses sujets en vaines aventures, en équipées militaires. C'est surtout un roi travailleur. « Levé tôt chaque jour, il s'occupe lui-même de toutes les affaires du royaume. Il aime se rendre compte par lui-même de ce qui se passe dans son royaume et il voyage beaucoup allant d'une ville à l'autre pour tout voir et se renseigner ». Il « veut connaître son royaume comme un bon jardinier son jardin et se déplace beaucoup. Il est arrivé à un messager de le poursuivre soixante-cinq jours avant de pouvoir lui remettre une lettre ».

Un roi « peureux, méchant, perfide et cruel »⁸

Des qualités qu'effacent de nombreux défauts. Dès 1880, Lavissee donne le ton en présentant Louis XI comme un individu « peureux, méchant, perfide, cruel ». On retrouve les mêmes qualificatifs dans les manuels des années 1960. Louis XI reste pour l'éternité un homme fourbe, hypocrite, vindicatif, cruel, « en révolte contre un père dont il apprend la mort avec une joie non dissimulée », « trompant tout le monde mais n'admettant pas qu'on le trompe ». Tous ceux qui le trahissent s'exposent à finir sur le gibet. Pire encore, ils risquent l'enfermement dans les célèbres cages de fer appelées aussi fillettes du roi et dont Lavissee fixe l'image appelée à devenir un stéréotype souvent reproduite dans les manuels. Il y enferme ceux qu'il veut punir, « les pieds attachés de lourdes chaînes ». Les cages sont « si basses et si étroites qu'ils ne peuvent s'y tenir ni debout ni couchés et qu'ils y reçoivent leur nourriture à travers les barreaux ». Un des derniers manuels de notre série, publié en 1955, propose encore comme image illustrant la leçon intitulée Louis XI à Plessis-lès-Tours l'arrivée d'une charrette dont on descend une cage de fer accompagnée de la question suivante : « Crois-tu que l'on peut être à l'aise dans cette cage ? ». Sa cruauté est telle qu'« il aime à voir souffrir ses prisonniers et qu'il contemple avec une joie sinistre les cadavres de ses ennemis ». Sont toujours cités comme victimes de ses cruautés le duc de Nemours et le comte de Saint-Pol qu'il voit torturer avec « un réel plaisir » et

8 — David, Ferré et Poitevin, p. 76. — Gauthier et Deschamps, p. 50 (CER) — Blanchet, p. 51 — Gros et Moustier, p. 140 — Personne, Ballot, Marc, p. 66-67 — Ducoudray, p. 19.



LE ROI TRAVAILLEUR ET CRUEL

l'évêque de Verdun, La Balue, qu'il fait enfermer dans une cage de fer pendant de longues années.

Ses peurs vont se renforçant à la fin de son règne. Pour les apaiser, il se réfugie avec quelques fidèles dans « le triste château de Plessis-lès-Tours » et « malheur à celui qui veut y pénétrer sans son autorisation. S'il ne tombe pas dans un piège à loup, il est fait prisonnier par les archers qui le pendent aux grands arbres ». La même image citée plus haut

donne à voir les pendus avec la question suivante : « Que vois-tu accrochés aux arbres du fond ? » renforçant ainsi l'image du roi cruel que la cage de fer avait déjà suggérée.

On notera que parmi tous les manuels de notre corpus, seul le manuel de Guillemain et Le Ster destiné à l'enseignement catholique se montre plus nuancé. Après avoir écrit que, pour gouverner, Louis XI « employait tous les moyens et surtout la ruse, le mensonge et la méchanceté ce qui lui avait valu le surnom d'araignée », Guillemain et Le Ster ajoutent : « Mais la légende a beaucoup exagéré les cruautés dont il se serait rendu responsable. On a surtout retenu le souvenir des cages de fer ».

« *Une piété un peu étroite mais réelle* »⁹

Dans les portraits qu'ils font des rois, les manuels abordent souvent la question de leur degré de foi ou de piété. Louis XI, ce roi si cruel, peut-il être considéré comme un Roi très chrétien ? Les cinq manuels qui tentent de répondre à cette question signalent

9 — Sur cette question, cf. A. Bruter, *L'Enseignement de l'histoire à l'école primaire de la Révolution à nos jours*. Textes officiels, tome I : 1793-1914, Lyon, Institut national de la recherche pédagogique, 2007, p. 77.

qu'il faisait preuve d'une piété « certes un peu étroite mais réelle ». En même temps, qu'ils soient destinés à l'enseignement public ou à l'enseignement privé, ils soulignent les limites d'une piété qui ne l'interpelle jamais dans ses actes car « il est convaincu de se faire pardonner de ses mauvaises actions par des dons et des prières ». Louis XI est présenté comme un roi certes dévot, mais « très superstitieux », « superstitieux à l'excès ». En témoignant « les petites statuettes de plomb », « les images bénites cousues sur son chapeau ». Dans ses moments de doute et de crainte, il le quittait pour « s'agenouiller devant ses images préférées et prier ».

L'approche de la mort contre laquelle « il se raidissait car nul ne fut plus que lui *convoiteux* de vivre » renforce sa superstition. Ses prières ne suffisant plus, il fait appel à saint François de Paule pour obtenir la santé et calmer ses angoisses. La fin de Louis XI est cependant conforme à celle qu'on attend d'un roi. « Il reprit enfin courage et expira en invoquant Notre-Dame d'Embrun après avoir recommandé à son fils de soulager son pauvre peuple ».

L'œuvre

« *Le plus grand rassembleur de terres françaises* »¹⁰

Tous les manuels s'accordent pour donner de Louis XI l'image d'un souverain dont le rôle a été décisif dans « la construction d'un état centralisé, d'une nation ». À son avènement, il trouve « un royaume encore divisé en petits États indépendants du roi. Chacun des États avait ses lois, ses poids et mesures, sa monnaie : cela embrouillait tous les rapports de province. Quelques-uns des seigneurs de ces petits États étaient des tyrans grossiers, vaniteux, ignorants qui mettaient leurs intérêts personnels au-dessus des intérêts du royaume », voulant traiter d'égal à égal avec le roi. Parmi eux, « le plus terrible était Charles le Téméraire à la tête de la maison de Bourgogne qui possédait la Franche-Comté, l'Artois, la Flandre et les Pays-Bas ». « C'était bien un État qui s'était constitué en France aux dépens de la France. Il fallait à tout prix le détruire pour que *l'unité de nation* et *l'unité de pouvoir* puissent se réaliser ». À cette première justification de l'action de Louis XI vient s'en ajouter une seconde. En effet, qualifié d'ambitieux, de violent, d'orgueilleux, le duc de Bourgogne est accusé d'attirer à lui tous les seigneurs « qui ne cherchent qu'à déchaîner *la guerre civile* et mettre le désordre dans la nation ». Pour épargner « ces troubles aux bourgeois et aux paysans qui en sont trop souvent les victimes »,

10 — Plus d'un million d'exemplaires entre 1906 et 1924.

Louis XI, qui « déteste la guerre », va mener sans répit la lutte pour maintenir et renforcer l'unité du royaume, lutte où la ruse le dispute à la force. Des multiples péripéties de cette lutte menée contre les « féodaux », les manuels retiennent l'affaire de la Ligue du Bien public, et surtout l'affrontement avec Charles le Téméraire dont l'iconographie présente toujours deux épisodes : l'entrevue de Péronne mettant face à face le duc animé d'une violente colère et menaçant de mettre à mort un Louis XI tremblant de tous ses membres, la mort du Téméraire vaincu par « les Suisses pauvres montagnards » et dont « le corps gît à demi nu sur les bords d'un lac glacé ». Avec la disparition du Téméraire, Louis XI devient celui qui abat définitivement la féodalité apanagée. « Après, les nobles pourront encore avoir quelques sursauts de colère, mais ils ne seront plus des vassaux en guerre avec le seigneur, ils seront des rebelles en révolte contre leur maître légitime ». « S'il a été cruel envers les grands seigneurs, il leur a appris », signale un manuel, « qu'ils ne doivent pas troubler la paix du pays ni surtout s'allier aux ennemis de la France ».

Vainqueur du « dernier grand seigneur féodal », Louis XI « ne perd pas de temps pour réunir à la France le duché de Bourgogne, la Picardie et l'Artois ». Mais pour la plupart de nos auteurs, Louis XI s'est montré maladroit dans la gestion de l'héritage du Téméraire. « Ce n'était qu'une moitié de l'héritage. L'autre moitié (la Belgique, la Hollande) ne pouvait être enlevé à la fille de Charles le Téméraire, *Marie de Bourgogne*. Louis XI « par ses fourberies indigna cette princesse qui, au lieu d'épouser un prince français épousa un prince allemand, *Maximilien d'Autriche* ». Ce sera plus tard l'occasion de grandes guerres.

En revanche, tous les manuels s'accordent pour reconnaître qu'il sut mieux manœuvrer pour récupérer la succession de René d'Anjou et ainsi rattacher au royaume de France la Provence, le Maine et l'Anjou, puis acquérir le Roussillon. « Désormais, le roi de France pourra jeter ses regards hors du royaume et jouer le premier rôle dans les grandes entreprises européennes ».

« À nous seul appartient le gouvernement, l'administration du royaume » ☒

Si Louis XI fait partie « de ces rois qui ont créé la France en réunissant les pays qui appartenaient aux grands vassaux », il est aussi celui qui a su fortifier « l'autorité personnelle du roi qui s'étendit à tout et à tous » aussi bien à ses vassaux qu'à ses simples sujets. Sous son règne, les États généraux ne sont convoqués qu'une seule fois pour l'autoriser à faire tout ce qu'il jugerait bon pour le royaume « sans attendre autre assemblée ni congrégation

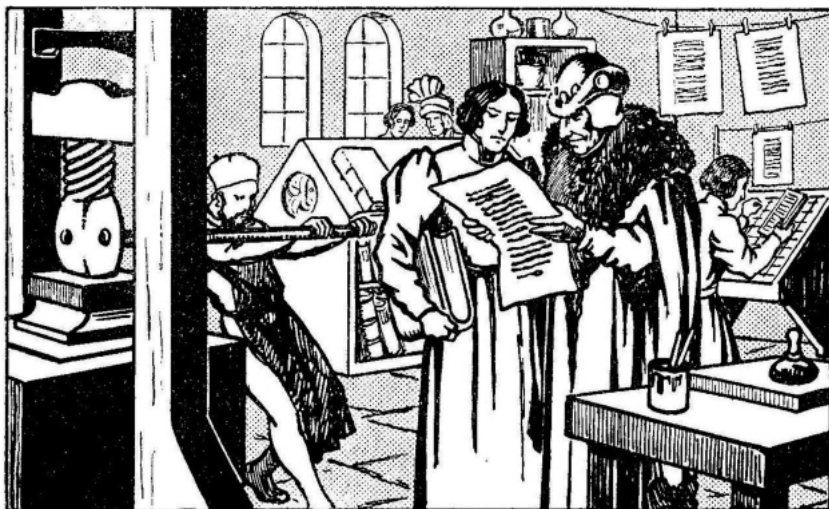
des États » ; « le Parlement de Paris est mis à la raison et doit déclarer qu'il est institué par le roi et qu'il n'a l'administration ni de la guerre ni des finances ». Toujours pour affaiblir le parlement de Paris mais aussi, soulignent certains manuels, pour rendre la justice plus accessible à ses sujets, Louis XI crée les Parlements de Bordeaux, de Dijon et de Grenoble. Un manuel le crédite de « la volonté de mettre toutes les coutumes en français et dans un beau livre pour couper court aux ruses et aux pilleries des avocats et rendre les procédures moins longues ». Mais ce projet a aussi pour fin d'assurer la supériorité royale. Enfin, dans cette description de ce qu'ils présentent comme la marche vers l'absolutisme, les manuels n'oublient pas de mentionner « le service des postes (1464) destiné spécialement à la transmission des ordres royaux ».

« Un roi qui a favorisé le commerce, l'industrie et les lettres »

Dans tous les manuels, Louis XI fait partie de la catégorie des souverains qui reconstruisent la France et contribuent à sa prospérité au lendemain d'une période de difficultés et d'affaiblissement de l'économie. Les manuels mettent à son actif les encouragements à l'agriculture grâce aux dons de terres en friches aux paysans. Il encourage le développement des industries de luxe, dentelles, tapisseries, faïences... Sous son règne, « d'habiles ouvriers de Gênes, de Florence ou de Venise viennent s'installer à Tours et y fondent la première manufacture de soieries du royaume ». Louis XI est le premier roi qui ouvre de nouveaux marchés à la France en concluant des traités avec la Ligue hanséatique, en obtenant « la protection du sultan d'Égypte pour les trafiquants français de l'Orient ». Les manuels rappellent aussi qu'il est à l'origine de nombreuses foires. Sous son règne, « Bordeaux, Lyon, Marseille, Bayonne, Laon deviennent des villes prospères ». Il fait surveiller les routes par ses soldats et les marchands peuvent circuler sans danger. Pour simplifier les échanges, il veut donner au royaume l'unité des poids et mesures. Mais « son initiative est prématurée et il faudra attendre trois siècles pour qu'elle devienne réalité ».

Son intérêt pour l'imprimerie, souvent souligné illustration à l'appui, « le persuade de fonder une imprimerie dans le collège de la Sorbonne pour protéger les imprimeurs des préjugés et de la haine des copistes ». Louis est également présenté dans certains manuels comme un protecteur des lettres et des savants : « On ne doit pas oublier les encouragements qu'il donna aux lettres et aux savants par la fondation des universités de Bourges et de Bordeaux, par la création de plusieurs écoles de droit et de médecine ».

Au total, le pays retrouve la prospérité et « quand Louis XI meurt il laisse un grand royaume en pleine activité ». Une seule



LOUIS XI VISITE UNE IMPRIMERIE

ombre à ce tableau cependant : l'augmentation des impôts. Mais « contrairement à d'autres souverains qui lui ont succédé, les impôts certes de plus en plus lourds n'ont pas servi à des dépenses somptuaires mais à des travaux utiles ».

« **Louis XI, ce méchant homme, est-il un grand roi ?** » ☒

Dans la galerie des rois qui ont fait la France, quelle place les manuels accordent-ils à Louis XI une fois passés en revue l'homme et son œuvre ? Leurs conclusions et donc ce qu'ils donnent à retenir aux élèves dans le résumé sont doubles. D'une part, tous posent en principe que son œuvre – la destruction de la féodalité, l'agrandissement du domaine royal, le développement économique source de prospérité – en font un grand roi, voire même « un des plus grands rois de la France » qui mérite la reconnaissance des Français car « il a contribué à fonder l'unité de la France ». « On ne peut refuser un des premiers rangs à celui qui mit véritablement *la royauté hors de pages* (c'est le mot de François I^{er}), refit la France démembrée et la laissa à ses successeurs assez unie, assez riche, assez forte pour être engagée sans péril dans les guerres européennes ». Mais au nom de la morale dont l'histoire enseignée à l'école primaire reste encore porteuse, même si elle en a été détachée depuis 1882, tous les manuels émettent de solides réserves sur l'homme. Gauthier et Deschamps, dont le manuel a connu un très grand succès jusque dans les années 1940, ☒ les

expriment en ces termes dans le résumé : « Louis XI n'est pas un roi qu'on peut aimer mais c'est un roi dont il faut admirer l'ouvrage. Sans guerre, il a fait de la France une nation puissante ». Les élèves doivent donc admirer l'œuvre ; en revanche, au nom de la morale, l'homme ne peut être retenu comme un modèle. Dans la galerie des rois de France, Louis XI rejoint donc Philippe le Bel dont l'œuvre est louée car lui aussi avait le souci de la grandeur de la France, mais dont on stigmatise la cupidité, la violence, la fourberie et la cruauté.

Pour conclure

Au terme de notre parcours dans les manuels qui a privilégié le texte, il nous semble que le jugement de Jean Favier est fort réducteur. Comme on l'a montré, si les manuels donnent de Louis XI l'image d'un roi, fourbe, cruel, rusé, ils n'en louent pas moins l'importance de l'œuvre politique et économique du souverain qui lui vaut de figurer dans le Panthéon mythologique national.

Dans ce procès fait par Jean Favier aux manuels, il convient de se demander quelle était leur influence. Quels souvenirs marquaient les structures mentales des élèves. Comme le soulignait Philippe Joutard en 1978 : « Il suffit d'avoir enseigné quelques années pour savoir le fossé qui sépare l'enseignement dispensé de celui qui est reçu, mémorisé dans l'immédiat, et surtout celui qui subsistera dans la conscience »¹¹. Les productions cinématographiques et télévisuelles ont sans doute plus d'impact que le contenu des manuels.

Philippe MARCHAND
Université Charles de Gaulle – Lille 3
IRHIS

11 — Ph. Joutard, « L'Histoire dans l'imaginaire collectif », *L'Arc*, 72, 1978, p. 40. Sur cette question des manuels scolaires et de la mémoire historique, cf. Jean Lecuir, « Manuels scolaires et mémoire historique Réflexion autour d'un sondage » dans H. Moniot (textes réunis et présentés par), *Enseigner l'histoire des manuels à la mémoire*, Berne-Francfort, Peter Lang, 1984, p. 217-236.

Liste des manuels

- Augé (Émile), *Première histoire de France*, Paris, Larousse, 1892.
- Baudrillart (A.), avec la collaboration de Martin (J.), *Histoire de France CM CEP*, Paris, Bloud et Cie, 1911.
- Bernard et Redon, *Notre premier livre d'histoire*, Cours élémentaire, Paris, Nathan, 1962.
- Blanchet (Désiré), *Cours moyen Histoire de France Deuxième année d'enseignement*, Paris, Librairie classique Eugène Belin, 1895.
- Bonne (E.), *Notre histoire Cours moyen*, Paris, Société universitaire d'édition et de librairie, 1954.
- Chaulanges (S. et M.), *Histoire de France Cours moyen Classes de 7^e et de 8^e*, Paris, Delagrave, 1962.
- David, inspecteur général, Ferré, inspecteur primaire, Poitevin, inspecteur primaire, *Histoire Classe de fin d'études primaires Préparation au CEP*, Paris, Fernand Nathan, 1950.
- Devinat (E.), *Histoire de France Cours moyen Préparation au Certificat d'études primaires*, Paris, Motteroz et Martinet, 1908, Nouvelle édition.
- Ducoudrayé (Gustave), *Histoire et civilisation de la France contemporaine depuis la fin de la guerre de Cent Ans*, Paris, Librairie Hachette, 1895.
- Faÿ (Bernard), Maurel (B.), Equy (Jean), *Histoire de France des origines à nos jours 1^{ère} partie des origines à 1610 Enseignement primaire, préparation au CEP*, Paris, Jean de Gigord, 1942.
- Foncin (Pierre), *Textes et récits d'histoire de France (Première année) Ouvrage destiné aux écoles primaires*, Paris, A. Colin, 1900, Nouvelle édition (28^e).
- Gregoire (André), *Nouvelle histoire de France*, Paris, 1886.
- Jallifier (René) et Vast (Henri), *Histoire de France depuis les origines jusqu'à nos jours Cours moyen Cours concentrique rédigé conformément au programme du 4 janvier 1894*, Paris, Hachette, 1895.
- Gauthier et Deschamps, *Cours élémentaire d'histoire de France*, Paris, Hachette, 1906.
- Cours Gauthier et Deschamps, *Cours moyen et supérieur* par Aymard (A.) Paris, Hachette, 1927.
- Géron (H.) et Rossignol (A.), *Belles images d'histoire pour le Cours élémentaire*, Montmorillon, Éditions Rossignol, 1955.
- Grégoire (André), *Nouvelle histoire de France et notions d'histoire générale depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours Cours supérieur*, Paris, Garnier Frères, 1886.

- Gros (J.) et Moustier (D.), *Histoire de France et notions d'histoire générale Cours supérieur deuxième année Cours complémentaire Brevet élémentaire*, Paris, Librairie classique d'André et fils, 1913, 4^e édition.
- Guillemain (H.) et Le Ster (F.), *Histoire de France CEP*, Paris, Éditions École et Collège, 1937, 4^e édition. ; 1945, nouvelle édition.
- Lavisse (Ernest), *La nouvelle première année d'histoire, Cours moyen 1^{ère} et 2^e années*, Paris, A. Colin, 1894, 7^e édition.
- Lavisse (Ernest) avec la collaboration de Conard (P.), *Histoire de France Cours supérieur 1^{ère} année Certificat d'études*, Paris, A. Colin, 1940, 8^e édition.
- Moustier (D.), inspecteur primaire, *Cours moyen. Préparation au certificat d'études primaires. Histoire de France à l'usage des écoles primaires*, Paris, Librairie classique André Fils, 1909.
- Grégoire (André), *Nouvelle histoire de France et Notions d'histoire générale, Cours supérieur*, Paris, Garnier frères, 1886.
- Personne (E.), Ballot (M.), Marc (G.), *Histoire de France Cours élémentaire 1^{ère} et 2^e années*, Paris, A. Colin, 1953.
- Personne (E.), Ballot (M.), Marc (G.), *Histoire de France et initiation à l'histoire de la civilisation Classes de fin d'études et de transition*, Paris, A. Colin, 1966.
- Pomot (Henri), Besseige (Henri), *Petite histoire du peuple français CM et CEP*, Paris, PUF, 1932.
- Pradel (E.), Vincent (M.), *Histoire de France Cours moyen*, Paris, SUDEL, 1958.
- Rogie (L.-E.), Despiques (P.), *Histoire de la France et de ses institutions et Notions sommaires d'histoire générale Cours supérieur et complémentaires*, Paris, Les Éditions Rieder, 1930.
- Salomon (Mathilde), *Premières leçons d'histoire de France*, Paris, Léopold Cerf, 1884.
- Second (E.), *Histoire de France des origines à nos jours Récits – Résumés – Questionnaires Cours élémentaires*, Paris, Hatier, 1909, 16^e édition ; 1947, 62^e édition.
- Second (E.), *Histoire de France des origines à nos jours. Cours élémentaire*, Paris, Librairie Hachette, 1947, 62^e édition.
- Second (E.), Teissier (M.), *Histoire de France et Notions d'histoire générale Cours supérieur*, Paris, Librairie Hatier, 1921.
- Viator (C.S.), *Cours supérieur Histoire de France – Notions d'histoire générale*, Fontaines-sur-Saône, E. Robert éditeur, 1920.

